

# Le Relecq



Suivez-nous !



N°528 - Vendredi 7 août 2020

[www.lerelecqkerhuon.bzh](http://www.lerelecqkerhuon.bzh)



COVID-19  
CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER  
ET PROTÉGER LES AUTRES

INFORMATION

#COVID19



Port du **masque obligatoire** dans les lieux publics clos  
à partir du 20 juillet



Vacances ... je n'oublie rien !

La Covid est toujours active.  
Restez prudents, respectez les  
gestes barrières et le port du  
masque.



*Plus d'informations à venir*

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.  
 Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.  
 Pharmacie de garde : samedi après-midi et lundi matin.  
 MOULIN BLANC, 1 rue du Costour - 02.98.28.09.66  
 nuit et jours fériés : composer le 3237  
 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29  
 Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33  
 Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46  
 le week-end, élu de service.  
 EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78  
 MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :  
 Traditionnel et Bio : le vendredi de 16h à 20h.  
 Traditionnel : le samedi matin.  
 Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :  
 06.70.64.13.48



## VIE MUNICIPALE

### ETAT CIVIL - POPULATION

**NAISSANCE** : Elyn CARADEC.



### **RECENSEMENT CITOYEN**

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie à partir de leurs 16 ans révolus, dans le

trimestre de leur anniversaire. Cette inscription permet d'être convoquée à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription d'office sur la liste électorale. Seule la preuve de la participation à la journée défense et citoyenneté est désormais exigée pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, quel que soit l'âge entre 16 et 25 ans. Une attestation à conserver leur sera délivrée. Aucun duplicata ne sera délivré. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

### **ASSOCIATION L'ARCHE DE NOË**

L'association recueille les chats issus des fourrières de Brest après leur délai de garde légale. Si vous avez perdu votre animal, contactez les bénévoles : 06.16.64.39.80.

archedenoebrest29@gmail.com  
 Site : <http://arche-de-noe-brest.fr>

### VIE ÉCONOMIQUE

**VIDE MAISON** : Les samedi 8 et dimanche 9 août, 75 boulevard Clemenceau, de 10h à 18h.  
 Mobilier contemporain, vaisselle, vêtements.

### VIE SCOLAIRE

#### **PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES :**

**Ecoles Achille Grandeau et Jean Moulin** : le jeudi 27 et le vendredi 28 août de 10h 30 à 12h30.

Liste des fournitures sur le site de : <http://www.ecolespubliques-bourglelelecqkerhuon.ac-rennes.fr/>

**Ecole Jules Ferry** : Vendredi 28 août de 16h à 18h et lundi 31 août de 17h à 18h30.

Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé et du dossier scolaire.

### ENFANCE - JEUNESSE

#### **MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38.**

Inscription au Service Education Enfance Jeunesse, rentrée 2020/2021 : Les dossiers d'inscriptions aux services de :

- restauration scolaire,
- accueil périscolaire,
- ALSH,
- TAP,

sont à retirer à la MEJ ou sur : [www.le-relecq-kerhuon.fr/mej](http://www.le-relecq-kerhuon.fr/mej)

A retourner avant la rentrée scolaire pour les retardataires.

Pièces à fournir : Quotient familial fourni par la CAF à jour, 1 photo d'identité, certificat de vaccinations à jour et attestation de responsabilité civile.

#### **ATELIERS SPÉCIFIQUES DE LA MEJ :**

L'inscription aux ateliers bois pour les 7/11 ans et piscine pour les 6/8 ans, aura lieu à partir du lundi 7 septembre à la MEJ.

MÉDIATHÈQUE François Mitterrand Le Relecq Kerhuon



DU 7 JUILLET AU 29 AOÛT  
**HORAIRE D'OUVERTURE**

DU MARDI AU VENDREDI : 14h - 18h  
 LE SAMEDI : 10h - 12h30



**LORS DE VOTRE VISITE**



Gel obligatoire

Masque obligatoire



Respect des distances et du sens de circulation

**12 DOCUMENTS POUR 8 SEMAINES**  
 ABONNEMENTS :  
 PRÉVOIR UN RÉGLEMENT EN CHÈQUE

Les services suivants ne sont pas disponibles :  
 - le café culturel  
 - l'accès aux consoles de jeu vidéo  
 - la presse quotidienne

Le travail sur place et l'accès aux ordinateurs sont limités.



### Réouverture de l'Artothèque



Envie de changer de déco ?

Empruntez une œuvre d'art pour deux mois.

Notre collection comporte une centaine d'œuvres de styles et de techniques variés et s'adresse aux adultes comme aux enfants.

Modalités d'emprunt sur place ou sur le site internet.

Renseignements : 02 29 00 52 75  
 mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr

<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon  
 MédiathèqueLRK

# VIE MUNICIPALE

## LES JURÉS D'ASSISES, C'EST QUOI ?

Les jurés sont des citoyens tirés au sort sur les listes électorales. **Le prochain tirage au sort est prévu le mardi 11 août à 14h en mairie.** Sont éligibles les françaises et français âgé(e)s d'au moins 23 ans, sachant lire et écrire et n'ayant aucune incapacité ou incompatibilité avec la fonction. Ils participent, aux côtés des magistrats, au jugement des crimes, au sein de la Cour d'Assises.

Processus de sélection en deux étapes  
1 - Les mairies tirent au sort publiquement sur la liste électorale le triple du nombre de noms fixé pour chaque commune et transmettent la liste au greffe de la cour d'assises.

2 - Une commission spéciale placée auprès de chaque cour d'assises se réunit chaque année pour affiner la liste des jurés. À cet effet, elle va effectuer les missions suivantes : exclure les personnes qui ne remplissent pas les conditions pour être juré, se prononcer sur les demandes de dispense qui lui sont soumises, procéder à un nouveau tirage au sort, et établir la liste annuelle des jurés et la liste spéciale des jurés suppléants.

Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité, les droits et les devoirs des jurés, consultez le site du Ministère de la Justice et des Libertés : [www.justice.fr](http://www.justice.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## URBANISME

### PERMIS DE CONSTRUIRE :

Roland TANGUY, 6 boulevard Léopold Maissin, suppression de l'annexe piscine, ajustements clôture et carport.  
SCEA RUBIAN, Rubian, couverture de l'aire pour déchets verts existante.

## TRAVAUX

### POSE D'UNE CHAMBRE ORANGE :

Du 10 au 20 août, la circulation de tous les véhicules sera alternée par des panneaux B15/C18 dans l'emprise des travaux, au droit du 14 bis rue Dixmude. Le stationnement sera également interdit dans l'emprise des travaux.



**DESTOK** : Le grand déballage de rentrée en plein air se déroulera le dimanche 6 septembre de 10h à 19h le long du boulevard Clémenceau.

Pour celles et ceux qui souhaitent s'inscrire à ce vide-greniers, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la ville **dès maintenant** afin de procéder à votre **demande d'inscription en ligne**. Rendez-vous sur l'évènement Destok, vous y trouverez le formulaire à renseigner intégralement.

À ce jour, nous ignorons quelle sera l'ampleur des mesures barrières à appliquer, aussi nous adapterons le format de l'évènement et prendrons toutes les dispositions afin d'accueillir en sécurité le public et les déballeurs.

**C'est pourquoi, l'envoi du formulaire en ligne ne tient pas lieu d'inscription définitive. Un mail de confirmation vous sera envoyé d'ici la fin août.**

[www.lerelecqkerhuon.bzh](http://www.lerelecqkerhuon.bzh)

### FONCTIONNEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS PENDANT L'ÉTÉ :

Jusqu'au vendredi 21 août inclus, tous les services sont ouverts de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les permanences d'état-civil sont supprimées les samedis matin :

- des 8, 15 et 22 août.

Le **Service Emploi** est fermé du 27 juillet au 21 août. Réouverture le lundi 24 août.

### OUVERTURE DE LA POSTE :

Jusqu'au 7 septembre, le bureau de poste de la place de la Libération est :

- ouvert les lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- ouvert le mardi et jeudi de 9h à 12h.

- fermé le samedi.

# PERMANENCES

**Crise sanitaire : Il est préférable de vérifier les conditions d'accueil par téléphone.**

**CLCV** : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02.98.01.08.51.

### RELAIS PARENTS ET ASSISTANTES

**MATERNELLES** (RPAM) – Centre Jean Jacolot – 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

**ARCHIPEL AIDE A DOMICILE** 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

### CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION

**SOCIALE** (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes sociales, Conseillers d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

### ESPACE JEUNES

Kergaret – 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

### SERVICE EMPLOI

– Mairie 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

### IME DE L'ÉLORN

- rue Commandant Charcot – 02.98.28.21.11 : secrétariat de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Sauf le mercredi.

## NOUS CONTACTER

PRIVILEGIEZ LE TÉLÉPHONE, NE VOUS DÉPLACEZ QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ.

Services technique, urbanisme, communication, pôle Solidarités : uniquement sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

## SANTE

**COVID-19** : Le port du masque est désormais obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus dans tous les établissements publics clos (mairie, établissements de santé, centres commerciaux...) et sur certains marchés, notamment ceux du Relecq-Kerhuon.

En complément, l'application des gestes barrières reste le moyen le plus sûr de lutter contre la propagation du virus. Restez prudents.



## VIE ASSOCIATIVE

### CENTRE NAUTIQUE ET POINT LOCATION OUVERTS jusqu'au 30 août (sur réservation)

Durant tout l'été, le CNRK propose des activités tout public (à partir de 5 ans) du lundi au dimanche, en journée complète ou en demi-journée.

Location de kayak et de sup, sortie (avec skipper) sur First 22, à la découverte de la rade et le l'Elorn maritime.

Renseignements, réservations, inscriptions, tous les après-midis de 13h30 à 17h30/18h à la maison de la mer, au port du Passage.

Tél. : 06 51 53 77 28

mail : cn.relecqkerhuon@gmail.com

**EVEIL SPORTIF - SERVICE SPORTS, EN MAIRIE** : L'éveil corporel ou sportif est destiné aux enfants de moyenne et grande sections. Ils sont répartis en 3 groupes de 12 maximum :

- Kangourou : mercredi de 13h45 à 14h45 (possibilité de convoyage avec le centre de loisirs-passerelle) et samedi de 11h à 12h (Grande section).

- Marsupilami : mercredi de 16h à 17h (moyenne section).

- Serpent : samedi de 9h45 à 10h45 (moyenne section).

Les séances consistent à aider les enfants dans leur développement corporel, à prendre confiance en eux sous forme de jeux avec ballons, balles, parcours, coordination, motricité, jeux collectifs.... Les enfants inscrits cette année sont prioritaires pour se réinscrire. Les nouvelles inscriptions seront prises en septembre. Vous pouvez toutefois préinscrire votre enfant par mail : sports@mairie-relecq-kerhuon.fr

### CYCLISME AVEC LE GCK

Dimanche 9 : Groupe 1 : n°130, 97km / Groupe 2 : n°85, 79km / Groupe 3 : n°43, 69km. Départ 8h30.

## ENVIRONNEMENT

**ATTENTION AUX FEUX** : Face aux conditions météorologiques de ces derniers mois et celles prévues pour le mois d'août 2020 (plus chaud que la normale et plus sec sur un grand quart nord-ouest de la France selon Météo-France), le risque de feux de forêt et d'espace naturel est particulièrement élevé. Soyez vigilants, respectez les règles de sécurité.

**NOUVEAUX EMBALLAGES**  
Films et sacs en plastique, pots de yaourt, barquettes en plastique et polystyrène

**Du nouveau dans les bacs jaunes**

Finies les incertitudes, le tri devient + simple  
déposez vos emballages en vrac dans la poubelle de tri sans les laver.  
Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.

Un doute sur un déchet ?  
Consultez l'application Citéo sur [www.consignesd'rt.fr](http://www.consignesd'rt.fr)

**... et toujours :**

**EMBALLAGES EN CARTON ET PAPIER** : Boîtes en carton, cartonnets, briques alimentaires, papiers : journaux, magazines, prospectus, annuaires, courriers ...

**EMBALLAGES EN MÉTAL** : Canettes de soda, boîtes de conserve, bouteilles de sirop, aérosols, barquettes en aluminium, petits emballages avec aluminium : boules de papier aluminium, dosettes de café, couvercles, capsules, plaquettes de médicaments.

**BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE** - avec les bouchons : eau, lait, lessive, savon, produits d'entretien ..

## AUX ALENTOURS

**GRANDE D'été VENTE**

**EMMAÜSBREST**  
190, route de goueshou

**SAMEDI 8**  
10h00-18h00

**DIMANCHE 9**  
14h00-18h00

**AOÛT**

Plus d'informations au 02.98.28.08.28 ou sur [www.emmaus-brest.fr](http://www.emmaus-brest.fr)